

6622

**5 A SEC HOLDING FRANCE**  
**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 8.800.000 Francs**  
**Siège Social : 60, Bd du Capitaine Gèze**  
**13014 MARSEILLE**  
**418 782 025 RCS MARSEILLE (98B01439)**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**EN DATE DU 5 AVRIL 2001.**

L'an deux mille un, le 5 avril, le Conseil de Surveillance de la société s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la cession du capital de la Société à la société 5 à Sec B.V. et de la démission des membres du Conseil de Surveillance
- Nomination du Président du Conseil de Surveillance ainsi que du Vice-Président.

Sont présents :

- Monsieur Erick RINNER
- Monsieur Robert MASON
- Monsieur Paul DOWNES

La réunion est présidée par Monsieur Erick RINNER, désigné comme Président de Séance. Il constate que le Conseil réunit la présence effective de tous les membres, à la suite des démissions de Monsieur Roger CHAVANON, de la SPEF et de Monsieur Jérôme COVO.

1 - Constatation de la cession du capital de la Société et de la démission de membres du Conseil.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 avril 2001 avait décidé de nommer comme nouveaux membres du Conseil de Surveillance, Messieurs Robert MASON, Erick RINNER et Paul DOWNES, mais sous la condition suspensive non rétroactive de la cession de contrôle du capital de la Société au profit de la société 5 A SEC B.V.

Le Conseil constate que la cession ayant eu lieu ce jour, les nominations de Messieurs Robert MASON, Erick RINNER et Paul DOWNES sont devenues définitives ainsi que les démissions de Monsieur Roger CHAVANON, de la SPEF et de Monsieur Jérôme COVO de leurs mandats respectifs.

Le Conseil en prend acte.

2 – Nomination du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil, après en avoir délibéré nomme Monsieur Erick RINNER, de nationalité française, demeurant 220 Broonwood Road, Londres SW11 6JY, Angleterre, en qualité de Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil et Monsieur Robert MASON, de nationalité britannique, demeurant Blindwell

House, North Leigh, Oxford OX8 6PN, Angleterre, en qualité de Vice-Président du Conseil pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres présents du Conseil de Surveillance.

*Bon pour acceptation du mandat de  
Président et de membre du Conseil*

*Erick Rinner*

Erick RINNER

(« Bon pour acceptation du mandat de  
Président et de membre du Conseil »)

*Bon pour acceptation du  
mandat de membre du  
Conseil et de Vice-Président*

*Robert Mason*

Robert MASON

(« Bon pour acceptation du mandat de  
membre du Conseil et de Vice-Président »)

*Bon pour acceptation du mandat de  
membre du Conseil*

*Paul Downes*

Paul DOWNES

(« Bon pour acceptation du mandat de  
membre du Conseil »)